

DATE DE PUBLICATION: 2 JUIN 2025

SUCCURSALE D'ÉVRY

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE

<u>Délégation de signature donnée par le Directeur départemental de l'Essonne</u> <u>à la responsable du Service des Entreprises et à ses adjoints</u>

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Monsieur Alain GERBIER, le 14 octobre 2024 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Yves RAUX, directeur départemental de l'Essonne (succursale d'Évry) et de Monsieur Frédéric ROGRIGUEZ, adjoint au directeur départemental de l'Essonne, délégation est donnée à Madame Solenn COTONNEC, responsable du service des Entreprises et, en son absence, à Monsieur Ludovic GUERIN, co-adjoint au responsable du service des Entreprises, et, en son absence, à Madame Nadège HERDEWYN, co-adjointe au responsable du service des Entreprises, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la banque, relatif à l'exercice des activités du Service des Entreprises d'Évry.

Madame Solenn COTONNEC reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale d'Évry dans le cadre de la délégation générale de cotation de l'unité.

Fait à Évry, le 2 juin 2025

Jean-Yves RAUX